Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_228-DE

Délibération n° 2025.228

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 15 décembre 2025 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	42
Pouvoirs :	5
Votants :	47

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Date d'Affichage : 16 décembre 2025

Vote :

Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Antoine MADEC – Jean-Pierre OGER – Monique POMMEREUL – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Christophe HARDY
Bernard DELAUNAY a donné pouvoir à Karine HUART
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Cécile PARLOT
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant.

Étaient excusés :
Bernard DELAUNAY – *Vice-président délégué*
Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – André PHILIPOT – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_228-DE

Fougères Agglomération **2025.228**

2025.228 - Transition Ecologique – PCAET Axe 5 - Approbation Schéma directeur des énergies

Vu Le Plan Climat Air Energie Territorial de Fougères Agglomération approuvé par la délibération n°2022.049 dont l'action 5.2 intitulée « Elaborer un schéma directeur des énergies » ;

L'élaboration du Schéma Directeur des Energies a été lancée le 25 janvier 2024. La réalisation de cet outil de planification a été effectuée en plusieurs phases :

- La réalisation d'un diagnostic : état des lieux des consommations et productions énergétiques du territoire, étude du gisement énergétique potentiel et analyse des réseaux existants.
- L'élaboration d'une stratégie territoriale : scénarios étudiés en fonction des objectifs énergétiques par filières, prise en compte des enjeux patrimoniaux et paysagers incluant la concertation de citoyens du territoire.
- La rédaction d'un plan d'actions avec trois axes : Impliquer le territoire dans le portage des projets, les filières de chaleur renouvelable et les filières d'électricité renouvelable.

La trajectoire énergétique définie doit permettre de produire 410 GWh/an d'énergie renouvelable à l'horizon 2035, soit une multiplication par 2,4 de la production entre 2022 et 2035. Cette ambition permettrait de produire 45% des besoins énergétiques du territoire en 2035. Pour cela, le Schéma Directeur des Energies s'appuie sur un plan de huit fiches actions opérationnelles pour réaliser les objectifs stratégiques fixés à l'horizon 2035 :

Axe 1 : Impliquer le territoire dans le portage des projets

- Action 1.1 : Impliquer Fougères Agglomération, les communes et les citoyens dans les projets de production d'énergie renouvelable ;

Axe 2 : Filières chaleur renouvelable

- Action 2.1 : Accompagner la structuration d'une filière de production locale de bois énergie ;
- Action 2.2 : Favoriser l'émergence de projets de méthanisation collectifs ;
- Action 2.3 : Favoriser le passage aux EnR chaleur des particuliers ;

Axe 3 : Filières électricité renouvelable

- Action 3.1 : Accompagner les projets photovoltaïques des communes et des entreprises ;
- Action 3.2 : Développer les centrales photovoltaïques au sol sur les terrains dégradés et délaissés disponibles ;
- Action 3.3 Encadrer le développement de l'agrivoltaïsme ;
- Action 3.4 Accompagner et encadrer le développement de l'éolien.

Le plan d'actions prévoit également des moyens humains et financiers dédiés au schéma directeur des énergies, détaillés par fiche action dans le document joint en annexe.

Vu l'avis de la Commission Transition Ecologique en date du 10 juin 2025,

Vu l'avis du Bureau Communautaire en date du 01/12/2025,

Entendu le présent exposé,

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_228-DE

Fougères Agglomération **2025.228**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le Schéma Directeur des Energies (diagnostic, stratégie et plan d'actions) ci-annexé ;

- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU